AVEC EMMANUEL MOUNIER

« Les uns imaginent que la paix est un bien que l'on garde sans bouger, méritant par cette sagesse une exception d'infortune. […] *Ils voient la France comme une sorte de zone morte qui pourrait rester fixe quand tourbillonneraient autour les civilisations. »* Ces mots sont ceux d'Emmanuel Mounier, le fondateur de la revue *Esprit*, dans un article intitulé « Lendemains de trahison », écrit peu après la signature des accords de Munich, en septembre 1938. Et il ajoute : *« Si des hommes résolus à ne pas tuer, à imposer un ordre d'où l'homicide direct et indirect soit éliminé peuvent être une force inestimable de résistance, des hommes résolus à ne pas se battre ne font que surexciter les guerriers*[1]*. »*

Mounier a alors 33 ans. Il dirige une revue qui en a 6, née en 1932 du désarroi à la fois intellectuel, moral et politique que partageait la génération dite « orpheline », dont les pères étaient morts dans les tranchées. Non seulement Mounier était pacifiste, mais lui et ses camarades répugnaient explicitement à faire de la politique, à entrer dans la mêlée d'événements qui ne faisaient que confirmer leur diagnostic d'une « crise de civilisation », à laquelle ils entendaient répondre par une « révolution spirituelle ». Le premier éditorial d'*Esprit*, « Refaire la Renaissance », affirme ainsi qu'*« il n'y a aucune proportion entre la totalité de notre œuvre et ses coordonnées proprement politiques. Le politique peut être urgent, il est subordonné*[2] *»*. Mais les convulsions de l'histoire ont raison de ce principe de subordination et, après le 6 février 1934, la guerre d'Éthiopie en 1935, le Front populaire en 1936, c'est la guerre d'Espagne qui convainc la

1 - Emmanuel Mounier, « Lendemains d'une trahison », *Esprit*, octobre 1938.
2 - E. Mounier, « Refaire la Renaissance », *Esprit*, octobre 1932.

jeune équipe de la nécessité de s'engager face à l'événement, de faire de ce dernier un *« maître intérieur »*. C'est-à-dire, à rebours de tout purisme idéologique, d'accepter de considérer les conséquences pratiques – y compris politiques – dans lesquelles il nous entraîne. Si nous rappelons cette histoire, c'est qu'elle résonne aujourd'hui sur deux plans : celui de l'actualité nationale et internationale d'une part, dont les échos avec les années 1930 paraissent chaque jour plus vifs, et celui de la mémoire de notre revue d'autre part, car Mounier aurait eu 120 ans en ce mois d'avril.

Pour celles et ceux qui animent *Esprit* aujourd'hui, croiser un lecteur de Mounier est souvent l'occasion de s'attirer une question en forme de léger reproche : la revue ne serait-elle plus personnaliste ? Il est vrai que les équipes qui ont choisi de poursuivre l'aventure d'*Esprit*, par-delà la disparition brutale de Mounier, n'ont pu le faire qu'en tournant le dos à l'exégèse de la pensée du fondateur. Mais c'est aussi que le personnalisme – dont Mounier n'a eu de cesse de répéter qu'il ne s'agissait pas d'une doctrine, mais d'une méthode – trouvait ses limites face aux questions intellectuelles et politiques qui émergeaient après-guerre. En s'engageant pour la décolonisation et contre le totalitarisme soviétique, la revue se trouvait au défi de penser en miroir l'exigence démocratique. La référence révolutionnaire des années 1930 céda à la prise de conscience de la fragilité des institutions et de la nécessité de les défendre, malgré leurs imperfections. Les pensées de Hannah Arendt, Claude Lefort ou Paul Ricœur devinrent des ressources centrales pour *Esprit*. Mais ce fut sans doute là une réussite de Mounier que sa revue non seulement lui survive, mais puisse penser au présent sans se référer toujours à lui, se demander ce qu'il aurait dit, fait ou écrit. Peu de fondateurs de collectifs, et de revue en particulier, ont créé les conditions d'exercice de cette liberté pour ceux qui viennent après eux.

Dans le même temps, la question de la place de l'héritage personnaliste dans *Esprit* est reposée par les jeunes générations. Des femmes et des hommes nés après la chute du Mur, dans les années 1990 ou 2000, qui n'ont connu de la vie politique qu'une interminable crise démocratique, ont une conscience aiguë du péril climatique et des dégâts causés par un capitalisme prédateur. La pensée de Mounier les touche par sa dimension radicale et libertaire. Lorsqu'il plaide pour des formes de démocratie décentralisée, pour l'abolition du salariat au profit d'un régime de copropriétés ou lorsqu'il cherche dans la pensée anarchiste des

ferments communs au personnalisme[3], il les rejoint dans leurs interrogations, voire leur révolte – un mot que Mounier ne renia jamais.

De fait, en ce premier quart du XXIe siècle, les intuitions fondatrices de Mounier retrouvent incontestablement de leur force. La montée des régimes autoritaires, des idéologies racistes, l'accélération de la concentration des richesses ou le retour de la guerre y sont pour beaucoup. Non seulement ces phénomènes requièrent un engagement sans ambiguïté, mais ils appellent un désir de changement profond de nos coordonnées intellectuelles et politiques. C'est peut-être à cet endroit que l'héritage de Mounier nous est le plus précieux. En définissant la personne comme *« ce qui dans chaque homme ne peut être traité comme un objet*[4] *»*, il indiquait un chemin qui est encore le nôtre, où le devenir des sociétés ne doit être réduit ni à leurs conditions matérielles d'existence, ni aux structures du pouvoir. À la frontière de ce qui est déjà politique et de ce qui peut le devenir, en y incluant toutes les dimensions de la vie humaine, c'est au patient travail d'élaboration du sens de ce qui nous arrive que sa pensée continue de nous appeler.

En ce premier quart du XXIe siècle, les intuitions fondatrices de Mounier retrouvent incontestablement de leur force.

Esprit

3 - Voir le dossier consacré à « Anarchie et personnalisme », *Esprit*, avril 1937.
4 - E. Mounier, *Une pensée combattante pour des temps incertains. Pages choisies*, préface de Jacques Le Goff, Paris, Desclée de Brouwer, 2025, p. 71.